



Compte-rendu de la réunion mensuelle du 9 novembre 2017

La réunion s'est déroulée dans les locaux de la CST, en présence de Marilyne Brulé, Virginie Cheval, Valérie Chorenslup, Natasha Gomes de Almeida, Charles Jodoin-Keaton, Marie Maurin, Marjorie Rouvidant, Brigitte Schmouker ainsi que d'une nouvelle adhérente à LSA, Véronique Garbarini (qui a été parrainée par Élise Romestant).

Deux membres de l'association des assistant(e)s scriptes étaient également présentes : Audrey Mulin et Emilie Delaunay.

I - Suivi des dossiers en cours

1. Les vœux des associations

Le 8 novembre dernier, une réunion a eu lieu à la CST à l'initiative de LSA et en présence de plusieurs associations (dont ACFDA, AOA, AFC, AFR, ADR, ARDA et AFAP) en vue d'organiser à nouveau les vœux annuels des associations. Marjorie Rouvidant et Natasha Gomes de Almeida étaient présentes.

Depuis 2012, il n'y a plus eu de vœux des associations professionnelles. Cette soirée avait lieu tous les ans en début d'année, à l'Hôtel de Ville de Paris, et réunissait jusqu'à 800 personnes. La disparition de ce moment de convivialité s'explique par les tensions qui ont accompagné la négociation de la Convention collective du cinéma, ainsi que par le renforcement des mesures de sécurité, qui compliquaient beaucoup la préparation logistique de l'évènement.

Au mois de mai dernier, LSA a proposé aux autres associations de renouer avec la tradition des vœux. La majorité d'entre elles ont répondu favorablement, et onze étaient représentées lors de la réunion du 8 novembre (21 personnes au total dont presque tous les présidents de ces associations). Quatre autres associations n'ont pas pu être présentes le 8 novembre mais sont enthousiastes à l'idée d'organiser un nouvel évènement. Toutes ont remercié LSA d'avoir relancé l'idée.

Aujourd'hui, plus d'associations ont répondu favorablement à cette initiative qu'il n'y avait d'associations présentes aux vœux avant 2012 !

Le budget reste à préciser, puisque quelques recherches ont permis de retrouver un budget alloué aux vœux en 2010 (3800 euros) mais pas ceux des années qui ont suivi.

La priorité reste de trouver une salle. Brigitte Schmouker a rédigé, au nom de toutes les associations, une belle lettre, très enthousiaste, à l'attention du délégué de la Commission du film Île de France, Michel Gomez. L'AFR doit ensuite le recontacter par téléphone. Nous ouvrira-t-il à nouveau les portes de l'Hôtel de Ville ? Devra-t-on se tourner vers un autre lieu ? Trouver de nouveaux sponsors ?

Si le calendrier s'avère trop serré pour les traditionnels vœux de début d'année, l'évènement pourrait tout à fait se transformer en « Printemps des associations ».

2. Les adresses LSA des membres du bureau

Valérie Chorenslup a constaté que les adresses mail LSA ne fonctionnaient plus depuis que nous avons changé d'hébergeur. Les mails arrivent dans les boîtes mais impossible d'en envoyer. Il faut vérifier et corriger cette panne dès que possible.

II - Le projet des assistant(e)s scriptes

La première rencontre entre LSA et les assistant(e)s scriptes date de mars 2016. Depuis, elles ont réfléchi de leur côté à la forme que pourrait prendre leur association, qui ne serait pas à proprement parler une "branche" de LSA mais un groupe informel en partenariat avec les scriptes associés, ce qui leur ouvre la possibilité d'assister à nos réunions mensuelles. Pour cela, leur association nomme un(e) représentant(e) et un(e) suppléant(e) chargé(e)s de faire le lien avec LSA.

Leur groupe Facebook était déjà prévu dans le projet présenté à LSA au moment de l'AG. Contrairement à leur groupe de travail qui restera fermé, le groupe Facebook accueillera plus de membres. Le nom de ce groupe a été voté : ce sera « Scripte au rapport » ! Les publications seront modérées par l'association. Valérie Chorenslup les met néanmoins en garde vis à vis de la confidentialité des propos (protégés à LSA par la liste privée Cris). Audrey Mulin et Emilie Delaunay nous lisent l'à-propos du groupe Facebook et nous interrogent sur la possibilité d'y citer LSA. Nous devons y réfléchir.

Leur association « ASJS » (Assistant(e)s-Scriptes Jeunes Scriptes) compte 24 membres à l'heure actuelle (dont deux garçons) mais elle pourrait en compter 30 d'ici la fin de l'année. Ils sont en général 8 ou 10 par réunion. Leur groupe n'admet ni étudiant ni stagiaire, seulement des assistant(e)s et des jeunes scriptes. Il faut avoir été rémunéré(e) sur au moins un projet en tant qu'assistant(e) pour participer au groupe de travail (les critères seront élargis pour entrer dans le groupe Facebook). Parmi les membres, on compte beaucoup d'anciens élèves du CLCF et peu d'anciens élèves de la Fémis. L'association laisse venir les sollicitations de l'extérieur pour éventuellement s'élargir. Une charte de confidentialité a été rédigée afin de pouvoir s'exprimer librement lors de réunions hebdomadaires. L'association proposera à ses membres des échanges sur des thèmes tels que : Comment commencer dans le métier ? Que peut-on demander à un directeur de production ? Comment lire un bulletin de paie ?

Cette dernière question ne concerne pas que les assistant(e)s ! Elle soulève tout de suite l'intérêt des autres membres présents à la réunion. Pourrait-on programmer un atelier à ce sujet prochainement avec l'aide des administrateurs ? Et soulever également la question de la mise à disposition de notre matériel ?

Autre idée évoquée au cours de la réunion : lancer une AG au sujet des salaires et faire venir un spécialiste de la question, par exemple quelqu'un de la CIP.

Petite parenthèse :

Lors de nos discussions, des questions sont soulevées sur le reliquat de franchise des indemnités chômage. Après avoir contacté Pôle Emploi dès le lendemain de la réunion, Véronique Garbarini nous fait part des éléments suivants : « Selon un agent de Pôle Emploi, contacté par téléphone : si nous devons 100 jours de franchise par exemple et que lors de notre date anniversaire il nous en reste 80 qu'ils n'ont pas pu déduire, ils nous demanderont de rembourser les 20 qui avaient été déduits (et non de régler les 80 !) »

Les assistant(e)s espèrent trouver une partie des réponses à leurs questions auprès de LSA. Nous pourrions envisager de faire une réunion par an avec elles, par exemple au mois d'avril prochain pour les un an de leur association ?

Par ailleurs, nous avons appris que les quatre élèves scriptes de la Fémis ont obtenu les félicitations du jury ! Ce n'était pas arrivé depuis des années pour tout un département.

III - CineKlee et les autres outils numériques

1. CineKlee

Le logiciel développé par Odile Levasseur avec l'aide de LSA est en vente depuis septembre 2016 et a été utilisé par plusieurs scriptes de l'association. Le 17 octobre dernier, un atelier de retours d'expérience a été organisé à la CST. Étaient présentes Marjorie Rouvidant, Louison Pochat, Betty Greffet, et d'autres... Odile leur a montré ce qu'elle avait modifié et arrangé suite à leurs retours d'expérience, qui étaient plutôt positifs.

Une demande a été formulée à Odile de rédiger un manuel d'utilisation en plus des tutoriels sur Vimeo. D'autre part, il serait judicieux de pouvoir fusionner le travail de l'assistant(e) avec celui du ou de la scripte en connectant les deux iPads sur un serveur. Les modalités techniques restent à définir.

LSA touche 12% de bénéfice sur les licences vendues. Des formations sont organisées à Video Design, qui offre trois mois de licence à l'issue du stage. Ces formations ne sont pas annoncées sur Cris parce que c'est la règle pour les autres applications (ScriptE et Scripte Évolution). Nous devons, lors de la prochaine Assemblée Générale, évoquer cette question d'accepter ou pas, dorénavant, de publier sur notre site les dates des formations à ce ou ces logiciel(s), et soumettre cette question à un vote.

Par ailleurs, Odile fait des permanences gratuites à la CST un lundi par mois afin de découvrir et tester CineKlee.

Nous envisageons d'organiser un événement officiel pour le lancement de CineKlee, où seraient invité(e)s des scriptes mais aussi d'autres techniciens qui effectuent des dépouillements, comme nos collègues du HMC.

2. Les outils numériques

Bénédicte Kermadec proposait de convoquer une AG extraordinaire sur le thème des outils numériques. Est-il encore possible de l'organiser avant la prochaine Assemblée Générale ? Nous l'invitons à rédiger quelques mots pour lancer cette initiative. Par exemple, il pourrait être question des récents films tournés sans scripte : dans ce contexte, en quoi les outils numériques peuvent-ils nous aider ou nous desservir ?

Pour info, Marie Maurin a obtenu 30 euros par jour de défraiement matériel sur le tournage sur lequel elle travaille actuellement, un exemple encourageant !

IV - Enquêtes et sondages en cours de réalisation

1. Les web-séries

Cette enquête s'adresse aux membres de LSA qui auraient travaillé récemment sur une web-série. Elle a pour objectif d'évaluer les conditions de travail proposées sur ces nouveaux formats dans un secteur qui se développe mais dont le cadre juridique reste flou, en particulier sur la convention qui doit s'appliquer.

Très peu de gens ont répondu au sondage. Une vingtaine de personnes ont dit ne pas être concernées par cette problématique. On envisage donc d'élargir l'enquête au format web en général (séries mais aussi publicité, court-métrage...).

Il est toujours possible de participer au sondage. Pour ceux qui ont travaillé sur ce type de projet, merci de répondre au questionnaire qui vous avait été adressé le 20 octobre dernier et de l'envoyer par mail à vchocho@free.fr Pour les autres, merci de signaler que vous n'êtes pas concerné afin que nous puissions faire un « vrai » état des lieux.

1. Format (nombre d'épisodes et durée de chaque épisode)
2. Temps de tournage
3. Salaire (ou pas) prépa et tournage, heures supplémentaires payées ou pas, heures de nuit, etc...
4. Mode de diffusion (internet, box, etc...)
5. Type de la production (télé, ciné, web, nouvelle prod ou autre)
6. Commentaires si vous en avez

Les assistant(e)s ont aussi proposé ce sondage à leurs membres.

2. La mobilité des scriptes en région

Un questionnaire d'enquête sera prochainement proposé en ligne aux membres LSA. Il a pour objectif de mieux cerner les problématiques liées à la régionalisation des tournages (mobilité, bases TAF, conditions d'engagement sur les projets en tant que « locaux » ou non, etc...)

Nous lisons ensemble le questionnaire proposé par Marie Maurin, Lara Gallouët et Virginie Cheval. Quelques corrections sont proposées mais il est globalement jugé satisfaisant.

Nous espérons, avec cette enquête, cerner les atouts et les abus du système, et défendre davantage de transparence de la part des régions ainsi qu'une harmonisation de leurs critères d'inscription.

Le sondage s'adresse en priorité aux scriptes LSA mais il n'est pas exclu de l'ouvrir aux autres scriptes ultérieurement. En temps voulu, nous aurons besoin de l'aide de nos membres pour participer au dépouillement. Nous espérons pouvoir livrer des résultats lors de la prochaine AG.

V - Les interviews de scriptes à l'étranger

Les interviews de Julia Croon (scripte new-yorkaise) et Yuyi Beringola (scripte espagnole) sont finalisées et seront prochainement mises en ligne. Il manquait juste une photo de Yuyi.

L'interview de Tony Pettine (scripte américain et développeur de ScriptE) est presque prête.

D'autres interviews se profilent : scripte suédoise, scripte allemande, scripte italienne... C'est un travail assez fastidieux (retranscrire, traduire, réduire...) pour lequel il vaut mieux travailler à deux, mais le résultat est très enrichissant. Par exemple, nous avons appris que les scriptes américains listaient systématiquement le matériel qu'ils mettaient à disposition pour le tournage. Nous incitons les membres qui le souhaitent à proposer d'autres interviews !

Nous évoquons l'idée de créer une illustration spécifique à cette partie du site, dont le budget sera à définir.

VI - Divers

1. L'atelier Excel

L'atelier Excel animé par Odile et financé par LSA est en train d'être organisé. Les membres qui se sont inscrits vont être contactés et Odile va se charger d'établir des niveaux. En principe, l'atelier aura lieu vers le 11 décembre, à confirmer.

2. Les studios de Bry-sur-Marne

La mobilisation des professionnels pour la sauvegarde des studios de Bry-sur-Marne se poursuit. L'ADC et MAD proposent une réunion ce mois-ci pour faire le point sur ce sujet et plus généralement sur le devenir des studios.

LSA s'est engagé en faveur de la sauvegarde des studios mais il faut reconnaître que notre expertise est plus limitée sur ces questions que d'autres associations professionnelles.

Un documentaire, réalisé par Sabine Chevrier, est actuellement en préparation sur ce sujet. LSA y avait contribué via un site de crowdfunding, qui a atteint les objectifs de sa collecte.

3. Le pointage des heures d'arrivée et de départ des comédiens

Nous avons été surpris par le nombre de scriptes témoignant de cette problématique sur la liste Cris alors même que ce sujet n'avait jamais été abordé en réunion.

L'enjeu est important. Après avoir exprimé nos réticences vis à vis du « mouchard », allons-nous devoir consacrer du temps à servir les intérêts diplomatiques de la production vis à vis des comédiens, et en particulier de leurs agents ?

Nous devons rester vigilants. L'idée d'écrire une lettre à l'ADP à ce sujet est évoquée.

4. L'ESRA et leur ancienne élève

Une ancienne élève de l'ESRA a récemment contacté des scriptes LSA avec un mail maladroit, disant chercher du travail "même non rémunéré". Après lui avoir indiqué que là n'était pas la meilleure façon de proposer ses compétences, LSA a contacté l'ESRA pour les encourager à mieux orienter leurs élèves dans leurs débuts sur le marché du travail. Nous n'avons pas reçu de réponse de leur part à ce jour.

5. Le festival WIPP

Le festival WIPP (Work in Progress Performance) prépare sa seconde édition, qui aura lieu du 8 au 10 décembre à Commune Image, à Saint-Ouen. Ce festival permet à des réalisateurs de parler de leurs projets en cours d'élaboration sous la forme de performances. Vingt-cinq projets de films seront ainsi présentés cette année et un jury composé de professionnels sera chargé de les départager pour remettre trois prix.

C'est dans la perspective de constituer ce jury que le festival a pris contact avec LSA. Natasha Gomes de Almeida, Marie Maurin, Charles Jodoin-Keaton et Marjorie Rouvidant se sont proposés pour en faire partie. A ce stade, cinquante professionnels seraient sollicités parmi les associations.

Voilà le site du festival :

<http://bootstrap-label.com/2017/09/20/519/#more-519>

6. Lumière à Zaatari

Au printemps dernier, des techniciens (dont faisait partie Virginie Cheval) ont tourné un film dans le camp de réfugiés de Zaatari en Jordanie. Au retour, l'équipe a décidé de collecter des fonds pour y construire un cinéma. Il s'agit de l'un des plus grands camps de réfugiés au monde, il abrite 80 000 personnes qui ont fui la guerre en Syrie. Un cinéma permettrait de leur apporter quelques moments d'évasion...

On décide à la réunion de participer à la collecte au nom de LSA pour un montant de 200 euros.

Il est toujours possible de participer à titre personnel si vous le souhaitez. Voilà la campagne en ligne, qui en est dans ses derniers jours :

<http://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/un-cinema-a-zaatari>

Nous évoquons l'idée de définir en AG un budget annuel de dons aux associations.

7. Le communiqué de la CST signé par LSA

Une filiale du groupe M6 a déposé un recours auprès du Conseil d'État concernant la taxe sur les éditeurs et distributeurs de services de télévision (TST-E, qui date de 1984) au motif que les chaînes TV étaient taxées

sur un revenu qu'elles ne touchaient pas lorsque celui-ci était perçu par les régies publicitaires - revenu pas entièrement reversé aux chaînes, d'après elles. Saisi par le Conseil d'Etat, le Conseil Constitutionnel a validé l'inconstitutionnalité de l'article de loi concerné. Cette décision a soulevé de fortes inquiétudes puisque cette taxe désormais invalidée participe au budget du CNC à hauteur de 290 millions d'euros par an... soit plus d'un tiers de son budget !

Heureusement, le Conseil constitutionnel n'a pas ordonné l'arrêt immédiat du versement de cette taxe, et a rejeté les demandes de remboursement a posteriori qui auraient littéralement épuisé les ressources du CNC. Le Conseil a reporté au 1er juillet 2018 la prise d'effet de son jugement, laissant ainsi le temps au gouvernement de revoir sa copie...

Le Ministère de la Culture a annoncé que le gouvernement ferait le nécessaire pour que le budget du CNC ne soit pas fragilisé. La sécurisation de cette taxe devrait faire partie du projet de loi de finances, présenté mi-novembre.

Mais les chaînes de télévision continuent d'espérer que soient renégociées les sources de financement du CNC, en pointant du doigt la concurrence de nouvelles sources de diffusion (Netflix, Amazon, etc...) qui échappent à la TST-E.

La mobilisation en faveur de cette taxe reste donc d'actualité. Un communiqué de la CST dénonçant le « scandale moral et économique » de cette attaque des chaînes privées à l'encontre du CNC a été signé par les associations professionnelles, dont LSA.

Déjà 23h30 et plus de temps pour la dépêche culturelle, malheureusement...

La prochaine réunion mensuelle se tiendra le jeudi 14 décembre à priori. A vos agendas !

Compte-rendu rédigé par Virginie Cheval, relu et corrigé par Brigitte Schmouker